

Nomi Prins'

25 ¢ **TRADER**

INITIATION À 25 ¢ **TRADER**

OPTIONS ET EFFET DE LEVIER, COMPTE DE COURTAGES,
GESTION DES RISQUES ET DE VOTRE ARGENT,
**TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR
AVANT DE COMMENCER...**

INITIATION À 25 ¢ TRADER

OPTIONS ET EFFET DE LEVIER, COMPTE DE COURTAGE,
GESTION DES RISQUES ET DE VOTRE ARGENT,

**TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR
AVANT DE COMMENCER...**

Cher Lecteur,

Merci de vous être abonné à ce nouveau service.

La géopolitique, ainsi qu'un ralentissement économique global, ont démultiplié l'incertitude et la volatilité sur les marchés, dans le monde entier, y compris sur le marché actions américain.

Mais en vous abonnant à **25 ¢ Trader**, vous avez opté pour un moyen de réaliser des gains importants en ouvrant et fermant une position sur une seule séance, en fonction des volumes de transactions moyens enregistrés sur un titre.

Et nous vous en félicitons !

Ce rapport vous montrera comment vous lancer avec cette nouvelle stratégie proposée par Nomi Prins, de l'ouverture de votre compte de courtage **à la compréhension des options**.

Notre analyste Gaël Deballe vous guidera au fil des étapes nécessaires, afin que vous puissiez commencer à réaliser des transactions chaque semaine en suivant nos recommandations.

Dans la mesure où un bon nombre d'investisseurs ont peur de réaliser des transactions sur options, nous vous expliquerons également tout ce que vous devez savoir à propos de ces puissants générateurs de gain.

Nous espérons que vous trouverez ce rapport instructif... et qu'il vous apprendra tout ce qu'il faut pour vous permettre d'empocher régulièrement des gains en tirant parti des actions affichant un **momentum**.

Nous vous remercions encore d'avoir adhéré à ce nouveau service et sommes impatients de vous aider à bâtir un solide avenir financier, au fil des années à venir.

Bien à vous,

Florian Darras
25 ¢ Trader





Cher Lecteur,

Nous avons défini qu'un seul type d'investissement a du sens, dans le cadre de **25 ¢ Trader** : l'achat et la vente d'options sur actions.

Malheureusement, les options sur actions ont tendance à avoir mauvaise réputation. Alors permettez-moi d'adresser certaines inquiétudes que vous pourriez ressentir.

Tout ce que vous devez savoir sur les options

Commençons par les fondamentaux.

Une option est un **contrat négociable** qui vous donne le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un instrument financier sous-jacent spécifique à un prix, et dans un délai spécifique.

Décomposons cette définition.

D'abord, un contrat « négociable » signifie que vous pouvez l'acheter et le vendre.

En fait, les **options** se négocient parallèlement aux actions, ce qui veut dire que vous pouvez les acheter chez n'importe quel courtier. Leurs cours fluctuent, tout comme ceux des actions, ce qui signifie que vous pouvez en acheter une aujourd'hui et la vendre par la suite en enregistrant soit un gain, soit une perte.

Le prix auquel vous payez l'option s'appelle la « **prime** ».

Ensuite, les options vous donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un instrument financier sous-jacent spécifique à un prix spécifique.

Dans notre cas, l'instrument sous-jacent spécifique peut être soit une action, soit un ETF.

Dans la plupart des cas, les options vous donnent le droit d'acheter ou de vendre **100 titres** exactement de l'instrument sous-jacent.

Le prix spécifique s'appelle le « **strike** », c'est le prix d'exercice de l'option, le prix auquel vous allez acheter ou vendre l'action si l'option est exercée.

Il existe deux types d'options : les « **calls** » et les « **puts** ».

Un *call* vous donne le droit d'acheter l'instrument sous-jacent au prix « strike ».

Remarque : Les exemples suivants de *put* et *call* reflètent le fonctionnement normal des trades sur options. Notre stratégie est la même, mais se concentre normalement sur de tout petits prix, de l'ordre de **0,25 \$ à 0,50 \$**.

Par exemple, si vous achetez une **option call sur AT&T (T)** de *strike* 30 \$, elle vous donne le droit d'acheter 100 actions d'AT&T à 30 \$ par action, quel que soit le cours du moment.

Un *put* vous donne le droit de vendre l'instrument sous-jacent au prix « strike ».

Par exemple, si vous achetez une **option put sur AT&T (T)** de *strike* 25 \$, vous avez le droit de vendre 100 actions d'AT&T à 25 \$ par action, quel que soit le cours du moment.

Si l'action AT&T chute après votre achat d'un *put* à 25 \$, le droit de vendre l'action à 25 \$ devient d'autant plus appréciable.

Cela signifie également que vous pouvez perdre tout ce que vous avez payé pour une option, si vous ne faites pas attention. D'un autre côté, cela signifie que votre risque est toujours identifié et que vous le contrôlez.

Or ces risques ont tendance à être faibles. Vous pouvez souvent acheter des options pour une infime partie de ce que vaut l'action sous-jacente qu'elles vous donnent le droit d'acheter. Et leur prix fluctue parallèlement au cours de l'action sous-jacente.

Un *call* prend de la valeur si le cours de l'action augmente, et un *put* prend de la valeur lorsque le cours de l'action baisse.

Mais comme **chaque option vaut 100 actions**, son cours réagit violemment aux changements intervenant sur le cours de l'action. Un changement de 10 % intervenant sur le cours de l'action peut se métamorphoser en 50 % sur le prix de l'option.

Le risque inhérent aux options est le suivant: il est possible qu'elles ne valent plus rien à leur date d'expiration.

Mais il vaut mieux acheter ou vendre des options, par rapport à d'autres stratégies dont vous avez peut-être entendu parler, notamment celle des **calls couverts** et des **puts « nus »**.

Je n'ai pas envie de semer la confusion dans votre esprit en vous expliquant comment fonctionnent ces autres stratégies, alors je me contenterai simplement de vous mettre en garde contre ces positions qui impliquent souvent de devoir mettre la main à la poche et de prendre des risques supplémentaires.

Voilà, c'est tout ce que vous devez savoir, à mon avis, pour vous lancer dans les options. Ce qu'il faut retenir, c'est que nous achetons des options en espérant les **vendre avec un gain avant la date d'expiration**.

Mais d'abord, voici quelques éléments que vous devez connaître...

Chaque option – peu importe l'action sous-jacente – vous permet de contrôler 100 actions. Contrairement aux actions, toutefois, l'achat d'options limite votre risque.

Vous ne perdez que l'argent que vous avez dépensé pour acheter les options. Et vos gains sont pratiquement illimités.

Remarque importante : dans le cadre de ce service, nous ne passerons que **deux types d'ordres**, en ce qui concerne les options: « **buy to open** » [NDLR: ouverture d'une position] et « **sell to close** » [NDLR: liquidation d'une position].

Pourquoi le fait d'utiliser des options peut faire grimper vos gains

Disons que vous pensez que **l'action de la société XYZ va baisser** considérablement au cours des prochains mois (ou, dans notre cas, dans quelques heures!). Vous pouvez acheter une **option put** sur cette action.

Chaque option *put* porte sur 100 actions. Et chaque contrat *put* comporte deux éléments : une date d'expiration et un prix d'exercice (« *strike* »).

La date d'expiration, c'est exactement ce à quoi vous pensez : la date à laquelle le contrat expire.

Si vous n'exercez pas votre option *put* avant la date d'expiration, et que le cours de l'action clôture au-dessus du *strike* de votre option *put*, elle expire sans valeur.

Le *strike* est le prix auquel vous pouvez exercer votre option. La différence entre le *strike* et le cours de l'action sous-jacente est appelée « **valeur intrinsèque** ».

Disons que l'action cote 25 \$.

Une option *put* de *strike* 30 \$ aurait donc une valeur intrinsèque de 5 \$. Une option *call* de *strike* 19 \$ aurait donc une valeur intrinsèque de 6 \$.

Les valeurs intrinsèques augmentent et baissent à mesure que l'action augmente ou baisse.

Si les actions cotent en-dessous du *strike* lorsque vous exercez une option *put*, vous gagnez 100 fois la différence entre les deux prix.

Voici comment nous allons réaliser des gains : nous ne détiendrons pas les options jusqu'à expiration, et nous ne les exercerons pas. Nos trades auront simplement pour vocation d'acheter et de vendre, exactement comme l'achat et la vente d'actions.

Dans ce service, nous ne conservons une option que sur une séance !

Voilà qui nous amène à la **prime**. C'est la somme que vous réglez au vendeur d'une option.

Dans l'univers des options, la somme que l'acheteur règle au vendeur est extrêmement variable. Parfois elle n'est que de 100 \$. Parfois elle peut aller jusqu'à 1 000 \$.

En effet, la prime de chaque option est influencée par **trois facteurs** : le **cours de l'action sous-jacente**, le **temps restant jusqu'à expiration** (« *time decay* ») et la **volatilité**. Inutile de comprendre le fonctionnement de ces trois facteurs. Je vous en parle simplement pour que vous compreniez les rudiments.

Nos recommandations peuvent générer des gains de trois manières, y compris un rebond de la valeur intrinsèque et un rebond de la volatilité implicite.

À mesure que l'action sous-jacente augmente, la valeur intrinsèque de l'option *call* augmente plus vite que le titre. Inversement, lorsque l'action sous-jacente baisse, la valeur intrinsèque d'une option *put* augmente plus vite que le titre.

Si la volatilité de l'action sous-jacente flambe, la valeur des *puts* et des *calls* augmente. Un pic de volatilité de l'action voudrait simplement dire que son cours évolue d'une fourchette (« *range* ») serrée vers un *range* beaucoup plus large.

Comment ouvrir un compte de courtage adapté aux options

Pour ouvrir ce que j'appelle un **compte adapté aux options de niveau 1**, vous devrez remplir un formulaire de trois ou quatre pages que votre courtier vous transmettra.

Si vous appelez le service-client de votre courtier, ou que vous lui envoyez un e-mail, il vous transmettra une demande d'ouverture de compte. Vous devrez répondre à quelques questions concernant votre situation financière, vos connaissances en matière d'investissement et votre intérêt.

Prenez soin de cocher les cases indiquant « **achat de calls et de puts** ».

Une fois que vous aurez soumis ce formulaire, le courtier vous communiquera son autorisation sous deux ou trois jours.

Malheureusement, nous ne pouvons pas donner de conseils d'investissement personnalisés. Mais nous pouvons vous orienter vers quelques courtiers que vous pourrez contacter pour ces deux exigences. (C'est une obligation légale.)

Vous pourrez recourir à ces courtiers pour vos actions, options et obligations. Effectuez quelques recherches les concernant afin de trouver celui qui correspondra le mieux à vos besoins.

Remarque concernant la gestion du risque

Nous n'allons pas vous recommander un pourcentage de votre portefeuille que vous devez consacrer à chaque recommandation, ni faire de recommandations générales concernant la part de votre portefeuille à allouer aux options.

Il est extrêmement difficile de donner des conseils généraux sans connaître la situation individuelle des investisseurs.

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les options. Si ces recommandations fonctionnent, vous pourrez réaliser des gains de 300 %, voire plus, dans certains cas. Mais si elles ne fonctionnent pas, vous perdrez 100 % de la prime de l'option, ce qui peut être pire qu'une baisse de 20 % ou même 50 % sur une seule action.

Il est important de conserver des liquidités à tout moment. Ne misez jamais tout votre argent sur ces recommandations.

Il est important de se **diversifier** sur des actions, des revenus fixes, des actifs tangibles et des espèces, etc.

Consultez votre courtier, votre avocat, votre comptable et votre conseiller fiscal pour toutes les questions financières importantes.

Investir est risqué, volatil, et souvent spéculatif. N'investissez pas plus dans une position que ce que vous pouvez vous permettre de perdre.

Maintenant que vous savez ce qu'est une option, nous allons aborder la réalisation des trades.

Comment parier sur la *momentum* via les options

Comme je l'ai dit, il vous faut un compte de courtage pour réaliser les trades que je recommanderai. Si vous n'avez pas encore un courtier, vous devrez en trouver un.

Voici les deux que nous recommandons généralement à nos abonnés :

Lynx Broker Interactive Brokers

Plusieurs facteurs pourront guider votre choix vers l'un ou l'autre. L'interface de Lynx Broker est plus accessible, mais le passage d'ordre est plus cher que sur Interactive Brokers.

Interactive Brokers s'adresse à un public plus averti et à l'aise en anglais, puisqu'en effet, ils ne disposent pas d'un service client francophone.

Nous avons par ailleurs élaboré des guides pour utiliser ces différentes plateformes. Vous les retrouverez dans le *footer* en bas de nos emails.

Même si vous avez déjà un compte de courtage, vous devrez faire des démarches supplémentaires pour effectuer des trades à partir de nos recommandations. Beaucoup de courtiers exigent que leurs clients demandent l'autorisation de réaliser des trades sur options. Ce type d'autorisation varie d'un courtier à l'autre, mais elles ont tendance à classer les options selon différents niveaux.

Pour réaliser les trades de nos recommandations, vous aurez besoin de l'autorisation d'acheter des *puts* et des *calls*.

C'est généralement considéré comme un type de trading moins risqué, alors vous ne devrez remplir que quelques formulaires, pour obtenir l'autorisation. Vérifiez sur le site de votre courtier, ou appelez son service client pour savoir comment demander l'autorisation de réaliser des trades sur options.

Une fois que vous aurez l'autorisation et que vous aurez crédité votre compte, il vous suffira d'attendre ma prochaine recommandation.

Voici un exemple de trade :



Mon conseil : Achetez (« pour ouvrir une position ») l'option XPO JUL2020 50 P (put d'expiration 24 juillet 2020, de strike 50 \$), au prix maximum de 0,50 \$.

N'oubliez pas que ce n'est qu'un exemple, et non une recommandation réelle.

Mais vous remarquerez que tout ce que vous devez savoir est contenu dans cette phrase.

Je vous communiquerai également le **code de l'option**. Tout comme les actions, les options ont un code standardisé. Il comprend tout ce que vous devez savoir à propos de l'option : l'action sous-jacente, la date d'expiration, le type d'option et le *strike*.

Dans l'exemple ci-dessus, le code de l'option serait le suivant : XLO200724P00050000,

« XLO » étant le ticker de l'action sous-jacente de l'option,
« 200724 » est la date d'expiration (20 pour 2020, 07 pour juillet, 24 pour le jour),
« P » indique qu'il s'agit d'un put,
« 00050000 » donne enfin le prix d'exercice ou strike : 50 \$.

Faites attention, cela dit, car tous les courtiers n'utilisent pas le code standardisé. Alors ne vous inquiétez pas si le site de votre courtier ne reconnaît pas le code que j'ai communiqué.

Dans ce cas, cherchez l'onglet correspondant au trading d'options, sur le site de votre courtier, saisissez le code de l'action et, ensuite, recherchez une rubrique « options » ou un moyen de saisir manuellement la date d'expiration et le *strike*. Si vous avez un doute, appelez votre courtier pour qu'il vous dise comment trouver l'option que vous voulez acheter.

Notez également la mention « **buy to open** », contenue dans ma recommandation. Vous verrez peut-être cette mention sur le site de votre courtier, lorsque vous saisissez un trade, et vous devrez l'indiquer si vous faites le trade par téléphone. Cela signifie clairement que vous souhaitez ouvrir une nouvelle position.

(Lorsque vous fermez une position, vous indiquez « **sell to close** » pour vous assurer que votre courtier comprend bien que vous clôturez une position existante).

Mes instructions vous indiqueront également le **prix maximum d'achat** de l'option. C'est le prix maximum que vous voulez bien déboursier pour cette option, ou encore le **cours limite**. Si vous passez un ordre limite, votre courtier ne l'exécutera pas à moins que l'option ne se vende en-dessous de votre prix maximum d'achat.

Ainsi, vous n'achèterez jamais une option à un prix trop élevé. Mais certaines décisions vous appartiennent.

Un mot concernant la gestion de l'argent

Les lecteurs demandent souvent quelle quantité d'options acheter pour chaque trade. Cela dépend entièrement de vous. Vous pouvez acheter un seul contrat à chaque recommandation, ou plusieurs, afin de pouvoir les vendre et encaisser des profits lorsque leur valeur augmente.

Si vous voulez acheter plus d'un contrat à la fois – peut-être pour pouvoir vendre une partie de votre position et laisser agir le reste – vous devrez investir un montant plus important au départ.

Gardez à l'esprit que **plus vous achetez d'options, plus vous augmentez le risque**, et que vous ne devez jamais dépenser plus que ce que vous pouvez vous permettre de perdre.

Au fil des alertes que vous recevrez, vous vous demanderez peut-être quelle proportion de votre portefeuille leur consacrer. Malheureusement, ne vous connaissant pas et ignorant votre situation personnelle, je ne peux vous dire ce qui vous convient le mieux.

Si ces recommandations fonctionnent, vous pourriez réaliser des gains énormes. Face à ce type de gain potentiel, et considérant le coût relativement faible des options, beaucoup d'investisseurs commettent l'erreur de parier une somme trop élevée.

Alors je dois insister sur le fait que si nous nous trompons, nous perdons **100 % de la prime**. Et cela pourrait être pire qu'essayer une perte de 20 %, voire 50 %, sur une seule action.

Voilà pourquoi il est important d'avoir des liquidités en réserve à tout moment. Et je répète fermement qu'il ne faut pas miser tout votre argent sur ces recommandations. Consultez votre courtier, votre avocat, votre comptable et votre conseiller fiscal pour toutes les décisions financières importantes.

Quoi qu'il arrive, une fois que vous avez clôturé une option (« **sell to close** ») ou qu'elle expire sans valeur, votre position est fermée.

Bon, je sais que je vous ai communiqué énormément d'informations, et vous avez peut-être l'impression qu'il va être compliqué de suivre nos recommandations et que cela va vous demander beaucoup d'efforts.

Mais une fois que vous aurez réalisé quelques trades en suivant nos recommandations, vous comprendrez en un rien de temps et naviguerez avec plus d'aisance dans cet univers.

Conclusion

Vous connaissez désormais les outils dont nous nous servons pour réaliser des gains grâce à notre stratégie axée sur le **momentum**.

Et j'espère que nous avons levé toutes les réserves que vous aviez à l'égard des options... en démontrant qu'elles offrent le moyen le plus simple et le plus lucratif de jouer sur ces mouvements.

Voilà, c'est tout ce que vous devez savoir, à mon avis, pour vous lancer dans la stratégie **25 ¢ Trader**.

Nous vous enverrons une alerte tous les lundi ou mardi, chaque semaine, ainsi que des récapitulatifs tous les vendredis.

De plus, n'oubliez pas que vous pouvez nous poser des questions par e-mail, si nécessaire : la-redaction-prins@publications-agera.fr

Vous recevrez bientôt de nos nouvelles!

Bien à vous,

Gaël Deballe
25 ¢ Trader

Les étapes suivantes

- **Ouvrez et créditez un compte de courtage vous permettant d'acheter des options. Si vous avez déjà un compte de courtage, vérifiez qu'il vous autorise à réaliser ces trades. (Voir les détails ci-dessus).**
- **Guettez nos recommandations tous les débuts de semaine (lundi ou mardi) et lisez-les attentivement. Rappelez-vous que le *timing* est crucial, pour ces trades, et qu'il faut réagir vite.**
- **Si vous êtes prêt à investir sur nos recommandations, allez sur votre compte de courtage et saisissez le trade en suivant la recommandation. Vérifiez tout au moins deux fois et exécutez le trade.**
- **Surveillez votre trade et suivez les instructions que nous vous envoyons à chaque fois. Nous vous invitons à déboucler SYSTÉMATIQUEMENT votre position le jour même!**
- **Vous recevrez un récapitulatif complet tous les vendredis. Nous vous expliquerons comment s'est déroulé le trade, ainsi que le montant de nos gains ou pertes.**
- **Renouvelez ces étapes et réalisez des gains réguliers grâce à notre stratégie axée sur le *momentum*, chaque semaine!**



© 2020 Publications Agora France – Reproduction même partielle uniquement avec l'accord de la société éditrice. Prix annuel : 3 000 €

Directeur de la publication: Olivier Cros – Rédacteurs en chef: Nomi Prins, Florian Darras – Rédacteur: Gaël Deballe – Assistant éditorial: Gaëtan Hallier – Maquette: Stephan Nave.

Nos bureaux sont situés: 116 bis, avenue des Champs-Élysées – CS 80056 – 75008 Paris – RCS Paris 399 671 809 – APE 5813Z

Service Clients: service-clients@publications-agora.fr

Hébergeur: Amazon Web Services, Inc. - Siège social: P.O. Box 81226 Seattle, WA 98108-1226 – <http://aws.amazon.com>

Publications Agora France adhère à FIDEO, association d'autodiscipline ayant pour but de favoriser la transparence dans l'information financière. Retrouvez toutes les informations sur cette association sur le site www.fideo-france.org. Retrouvez également toutes les informations sur les conditions de production et de diffusion de nos recommandations d'investissement sur notre site http://publications-agora.fr/recommandations_financieres.

Publications Agora France est une filiale de Agora Holdings France. Publications Agora France est une société à responsabilité limitée de presse au capital de 42 944,88 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 399 671 809, dont le siège est au 116 bis avenue des Champs-Élysées – CS 80056 – 75008 Paris. Numéro de TVA intracommunautaire FR 88399671809.

MISE EN GARDE

Nous portons le plus grand soin à la rédaction de nos articles et nos recommandations sont soigneusement vérifiées, mais nous ne sommes pas responsables des erreurs ou oublis que vous trouveriez dans cette publication. Attention: n'investissez jamais plus que vos moyens ne vous le permettent. La valeur de tout investissement et des revenus qui en découlent peut monter aussi bien que descendre. Nous conseillons à nos lecteurs de consulter, avant d'investir, un courtier ou conseiller financier indépendant agréé.

Les informations contenues dans ce Rapport sont uniquement données à titre informatif. Le lecteur reconnaît et accepte que toute utilisation des informations le constituant, de même que toute décision relative à une éventuelle opération d'achat ou de vente de valeurs qu'il prendrait suite à ce Rapport, sont sous sa responsabilité exclusive. Les informations données et les opinions formulées sont, par nature, génériques. Ils ne tiennent pas compte de votre situation personnelle et ne constituent en aucune façon des recommandations personnalisées en vue de la réalisation de transactions. De ce fait, la responsabilité de Publications Agora France et de ses rédacteurs ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'investissement inopportun.